

DE LA NAISSANCE À L'ÉCOLE MATERNELLE : DES PARCOURS DE MODE D'ACCUEIL DIVERSIFIÉS

Quentin Francou, Lidia Panico, Anne Solaz

La Documentation française | « [Revue française des affaires sociales](#) »

2017/2 | pages 123 à 147

ISSN 0035-2985

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-francaise-des-affaires-sociales-2017-2-page-123.htm>

Pour citer cet article :

Quentin Francou *et al.*, « De la naissance à l'école maternelle : des parcours de mode d'accueil diversifiés », *Revue française des affaires sociales* 2017/2 (), p. 123-147.

Distribution électronique Cairn.info pour La Documentation française.

© La Documentation française. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

ARTICULER VIE FAMILIALE ET VIE PROFESSIONNELLE :
DES ASPIRATIONS DES PARENTS
AUX ARRANGEMENTS QUOTIDIENS

**De la naissance à l'école maternelle :
des parcours de mode d'accueil diversifiés**

Quentin Francou, Lidia Panico, Anne Solaz

RÉSUMÉ

En France, la politique de la petite enfance affiche l'objectif de laisser aux familles un large choix, afin que les parents puissent trouver un mode d'accueil adéquat et continuer ainsi leur activité professionnelle s'ils le souhaitent. Toutefois, certains modes d'accueil, comme les crèches, continuent d'être difficiles d'accès. Ces difficultés ont déjà été mises en avant avec des données en coupe. Les données de l'enquête Modes de garde et d'accueil des jeunes enfants réalisée en 2013 permettent de compléter cette approche grâce à un calendrier mensuel rétrospectif des modes d'accueil depuis la naissance. Nous utilisons des analyses de séquences pour décrire ces parcours jusqu'à l'entrée à l'école, ainsi que les caractéristiques des familles. Nous trouvons une grande stabilité dans les parcours d'accueil des jeunes enfants en France ayant accès à des modes d'accueil formels, qu'ils soient individuels ou collectifs. Néanmoins, 15 % des enfants connaissent des parcours avec plusieurs changements de modes d'accueil ou connaissent des modes d'accueil informels ; ce dernier recours, notamment aux grands-parents, est plus fréquent de la part des ménages des catégories socioprofessionnelles les moins favorisées.

ABSTRACT

From birth to kindergarten: different trajectories of childcare arrangements

Early childhood policies in France aim at providing families with an array of childcare arrangements, allowing parents to continue their professional activity if they so choose. However, some types of childcare, such as crèches, are still difficult to access. These difficulties have already been highlighted by cross-sectional data. Data from the *Modes de garde et d'accueil des jeunes enfants* [Survey of childcare arrangements of young children] survey conducted in 2013 allow completing this approach with the help of a monthly retrospective calendar detailing the use of various childcare arrangements since birth. We use sequence analysis to describe these pathways, as well as family characteristics, up to school entry. We find great stability in trajectories of early childhood care for young children in France with respect to access to formal modes of childcare, whether individual or collective. Nevertheless, 15% of children go through several changes in the type of childcare used or are looked after through informal arrangements. This latter form of childcare, which involves grandparents in particular, is more frequent in households characterised by less advantaged socio-professional occupations.

Introduction¹

Comme d'autres pays européens, la France a beaucoup investi et continue à investir dans sa politique de la petite enfance (Thévenon, 2016), dans le but de réduire les inégalités sociales dès le plus jeune âge et de favoriser la possibilité pour les parents et, surtout, les femmes de concilier emploi et vie familiale. La France dispose aujourd'hui d'une bonne offre en termes de modes d'accueil relativement aux autres pays européens. Près de la moitié (48 %) des enfants de moins de trois ans sont gardés, contre 32 % en moyenne dans les pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Ce chiffre est comparable à celui de la Suède (46 %)², plus faible que celui du Danemark (66 %), mais beaucoup plus élevé que celui de l'Allemagne (23 %) par exemple (Thévenon, 2016).

En France, la politique de la petite enfance affiche l'objectif de laisser aux familles un large choix, afin que les parents puissent trouver un mode de garde qui leur permette de continuer leur activité professionnelle s'ils le souhaitent. C'est à ce titre que les aides de l'État aux familles sont diversifiées et concernent tous les types d'accueil. Dans ce cadre, la politique de la petite enfance a également cherché à augmenter le nombre de places en établissement d'accueil du jeune enfant (EAJE) : crèches et haltes-garderies. Dès les années 1980, la Caisse d'allocations familiales (CAF) propose aux communes des « contrats crèche », par lesquels elle s'engage à payer une partie du coût de fonctionnement si la municipalité décide d'agrandir son parc de places en crèches. Toutefois, le nombre de places en crèches a augmenté moins vite, depuis les années 1980, que l'activité féminine (Fagnani, 2001). La crèche est donc un mode d'accueil très demandé, en raison de son coût relativement faible et de la bonne qualité de l'accueil (Clément et Nicolas, 2009 ; Le Bouteillec, Kandil et Solaz, 2014), mais il reste relativement difficile d'accès, en particulier quand les enfants sont jeunes, à cause du manque de places. Certaines structures collectives ne sont accessibles qu'aux enfants ayant atteint un certain âge, car elles disposent de davantage de places pour les enfants âgés pour lesquels le taux d'encadrement est moindre. Ces contraintes d'offre peuvent limiter l'accès aux modes d'accueil initialement préférés par les parents. Cet accès peut prendre du temps, sans être toujours garanti. Dès lors, les parents doivent parfois chercher d'autres solutions, en ayant recours à d'autres types de modes d'accueil formels, temporairement ou pas, ou en cherchant des solutions de garde plus informelles, en sollicitant par exemple la famille ou les amis, ou encore en modifiant la durée ou l'organisation de leur temps de travail.

L'accès à un mode d'accueil formel a jusqu'ici surtout été évalué avec des données de coupe, qui s'appuient le plus souvent sur la définition d'un mode d'accueil

1. Ce travail a été réalisé dans le cadre du stage de Quentin Francou, étudiant à l'École nationale de la statistique et de l'administration économique (ENSAE), de mai à août 2016 à l'Institut national d'études démographiques (INED). Nous tenons à remercier Élodie Baril, Nicolas Robette, Morgan Kitzmann et Bertrand Lhommeau qui ont répondu à nos interrogations tant sur les données que sur les méthodes lors de ce travail.

2. En France, les parents ont la possibilité d'avoir recours à un mode de garde extérieur dès l'âge de trois mois, alors qu'en Suède et au Danemark par exemple les enfants sont le plus souvent gardés par les parents en congés parentaux jusqu'à l'âge d'un an. Les taux de recours à un mode de garde extérieur sont plus élevés au-delà de cet âge.

principal, soit le mode de garde de garde dans lequel l'enfant passe le plus de temps au cours d'une période considérée (du lundi au vendredi de 8 heures à 19 heures). Les données de l'enquête Modes de garde et d'accueil des jeunes enfants en 2013 de la direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES) permettent de compléter avantageusement cette approche grâce à un calendrier rétrospectif : les parents ont été interrogés sur toutes les façons dont l'enfant a été gardé depuis sa naissance jusqu'à la date de l'enquête. Cela permet d'analyser l'ensemble du parcours des enfants, en tenant compte de la multiplicité des modes d'accueils simultanés³ ou successifs. Des données de ce type sont assez rares à notre connaissance.

Cet article vise à établir un panorama quantitatif des modes d'accueil des premières années de la vie de l'enfant. Nous cherchons donc à décrire l'ensemble des parcours de mode d'accueil depuis la naissance, en dégagant les éventuels moments charnières. Il s'agit aussi de décrire les caractéristiques des enfants et des parents selon le type de parcours, en particulier leur profil socio-économique.

Nous présentons tout d'abord les données et méthodes, puis nous décrivons brièvement les principales caractéristiques des parcours de garde des enfants, avant de construire une typologie des différentes trajectoires, pour enfin décrire les caractéristiques des parents et enfants qui connaissent ces parcours.

Données et méthode

L'enquête Modes de garde et d'accueil des jeunes enfants réalisée en 2013 est la troisième édition d'une série commencée en 2002. Pour la première fois sont recueillies des données qui permettent de connaître pour chaque mois, depuis la naissance de l'enfant jusqu'à la date de l'enquête, tous les modes d'accueil auxquels les parents ont eu recours pour l'enfant concerné. Plus précisément, pour chacun des huit modes d'accueil proposés, est précisée, mois par mois, la façon dont l'enfant a été gardé. Ces différentes périodes peuvent se chevaucher, permettant d'observer des périodes pendant lesquelles les parents ont eu recours à plusieurs modes d'accueil⁴. Les enquêteurs ont recueilli 8 641 calendriers d'enfants de moins de six ans.

Nous commençons par décrire la longueur des trajectoires de l'enfant en modes d'accueil payants jusqu'à son entrée en maternelle, et le type d'accueil aux différents anniversaires et demi-anniversaires de l'enfant. Puis, pour caractériser des profils-types de parcours, nous utilisons l'analyse de séquences (par appariement optimal) décrite en encadré. Pour ce type d'analyse, nous devons disposer d'un panel d'observation dit « cylindré », c'est-à-dire que les enfants doivent être

3. Plusieurs modes d'accueil peuvent être déclarés simultanément un même mois, ce qui enrichit également l'approche habituelle fondée sur le mode d'accueil principal.

4. Les changements au sein d'un même type de mode d'accueil, tel un changement d'assistante maternelle, ne peuvent pas être repérés s'ils se succèdent.

observés sur des séquences de longueurs égales⁵. Comme nous nous intéressons surtout aux séquences de modes d'accueil avant l'école, nous avons sélectionné les enfants ayant atteint au moins l'âge de quatre ans⁶ au moment de l'enquête, âge à partir duquel 97 % des enfants observés sont entrés à l'école maternelle. 3 202 calendriers d'enfants sont donc retenus dans les analyses. L'échantillon retenu pondéré est représentatif de la population des enfants de quatre et cinq ans en 2013.

Le calendrier rétrospectif de l'enquête considère huit modes d'accueil : les parents, les grands-parents, une assistante maternelle, la crèche (y compris les haltes-garderies), l'école, une garde à domicile, un autre mode d'accueil payant (baby-sitter, centre de loisirs, aide-ménagère, etc.) et un autre mode d'accueil informel, avec possibilité de déclarer plusieurs modes d'accueil par mois⁷. Prendre en compte l'ensemble de l'information fournie par le calendrier aurait abouti à une classification illisible⁸. Nous avons d'abord regroupé les huit modes en cinq (tableau 1), puis nous avons regroupé les différentes combinaisons de ces cinq modalités en une seule variable à sept modalités (figure 1), qui sera utilisée pour l'analyse descriptive et l'analyse de séquence. La catégorisation finale retenue distingue les mois où l'enfant a été gardé par un mode formel, ceux où il a été gardé par un mode informel (les grands-parents ou les autres modes informels) et ceux où il a été gardé seulement par les parents. Parmi les modes d'accueil formels, nous avons souhaité distinguer les modes individuels (assistant•e•s maternel•le•s et gardes à domicile) des modes collectifs (crèche et « autres modes d'accueil payants », dont la plupart sont des jardins d'enfants ou assimilés). Enfin, nous avons souhaité distinguer les mois où l'enfant va à l'école de ceux où il n'y va pas, car l'entrée à l'école maternelle est une étape-clé marquant souvent la fin ou la réduction du recours à un mode d'accueil payant. Toutefois, quand l'enfant est scolarisé, nous avons distingué ceux qui sont confiés aussi à un autre intervenant que leurs parents.

À l'aide de l'analyse des séquences, nous établissons cinq profils-types de trajectoires d'accueil des enfants, de la naissance à l'âge de quatre ans. Nous pouvons ensuite caractériser les profils socio-économiques, démographiques et géographiques des familles qui ont connu un type de parcours plutôt qu'un autre⁹. Les modèles logistiques multinomiaux sont les mieux adaptés pour mesurer l'impact de variables sur le choix entre plusieurs modalités.

5. Le calendrier décrit les modes de garde de la naissance jusqu'à la date de l'enquête. Comme les enfants ont des âges différents, les calendriers fournis par l'enquête ont des longueurs inégales.

6. Ces enfants ont quatre ou cinq ans au moment de l'enquête. Si nous étendons notre échantillon aux trois ans et plus, plus de la moitié (52 %) ne sont pas encore entrés à l'école maternelle à l'anniversaire des trois ans, or nous voulons observer le parcours complet de la naissance à l'entrée à l'école maternelle.

7. Notons que, comme dans beaucoup d'enquêtes, il s'agit d'information déclarative des parents. Cela n'exclut pas qu'une partie des recours ne soit pas déclarée, par intention (emploi au noir) ou par oubli (effet de mémoire d'un calendrier rétrospectif).

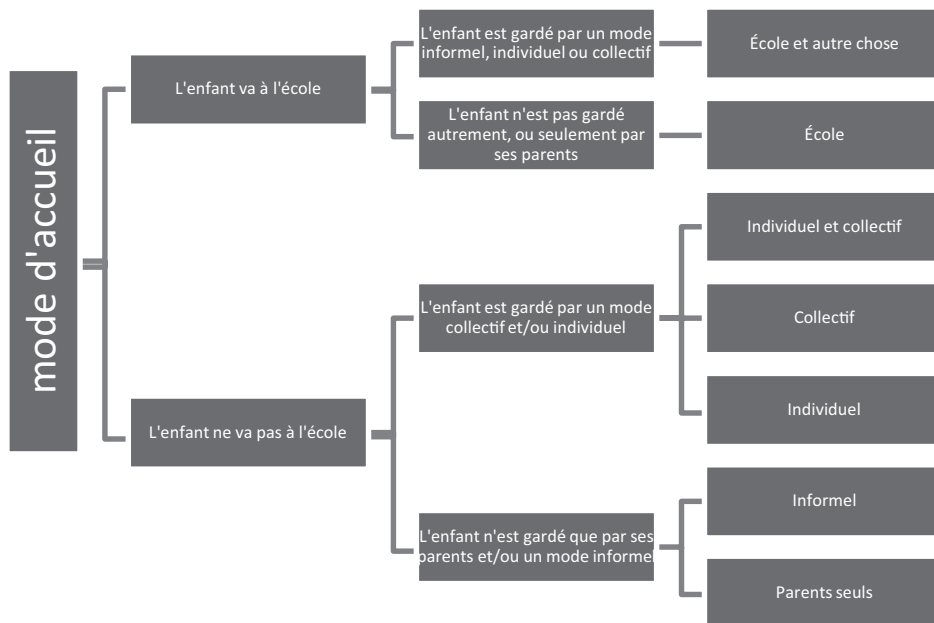
8. Il existe dans la base de données 141 combinaisons différentes de ces huit modes.

9. À noter une des limites des données disponibles dans l'enquête : alors qu'une information très riche est disponible au moment de l'enquête, l'information rétrospective sur les situations économique et professionnelle est très limitée.

TABLEAU 1
Regroupement des huit modes d'accueil en cinq modes

8 modes initiaux...	regroupés en 5 modes
Parents	Parents
Grands-parents	Mode informel
Autres modes informels	
Assistant•e maternel•le	Mode individuel
Garde à domicile	
Crèche	Mode collectif
Autres modes payants	
École	École

FIGURE 1
Différentes combinaisons possibles



L'ANALYSE DES SÉQUENCES

[ENCADRÉ]

Initialement développée pour l'analyse des séquences d'ADN en biologie moléculaire, la méthode d'appariement optimal (*optimal matching analysis*) a été introduite et largement utilisée dans les sciences sociales (Abbott, 1986). Elle consiste à comparer les séquences deux à deux (et mesurer la distance les séparant) afin de regrouper les plus semblables et d'obtenir ainsi une typologie des parcours de mode d'accueil, constituée de groupes les plus homogènes possible.

Pour calculer la distance entre deux séquences, l'algorithme trouve le nombre minimal d'opérations élémentaires permettant de transformer une séquence en une autre. Il existe deux opérations élémentaires :

- un décalage temporel dit « suppression-insertion » : il consiste à supprimer un mois pour l'insérer ailleurs dans la séquence ;
- une substitution : elle consiste, pour un mois donné, à remplacer le mode d'accueil utilisé par un autre.

Les poids de chaque opération sont choisis en fonction de l'importance relative qu'on accorde à la position de chacun des modes d'accueil dans la séquence par rapport aux différences entre les modes d'accueil. Par exemple, si on juge très important le nombre total de mois où les parents ont gardé eux-mêmes les enfants, mais moins important le fait que ces mois se situent plutôt en début de séquence quand l'enfant est jeune, on attribuera un coût moindre à l'opération de décalage temporel et un coût supérieur à l'opération de substitution. Il est également possible de donner des coûts différents à chaque substitution possible, selon que l'on considère les deux modes d'accueil comme étant particulièrement différents ou non. Nous avons fait des choix à deux moments principaux de l'analyse : lors du choix du regroupement de l'information sur chaque mode d'accueil de chaque mois de l'enfant en une seule variable à 7 modalités déjà décrite, puis sur les choix des coûts de substitution entre chacune de ces 7 modalités deux à deux. Ensuite, nous avons fixé les poids de chacune des opérations de suppression-insertion et de substitution, détaillé en annexe 1.

On voit donc déjà que le résultat de l'analyse de séquence, c'est-à-dire la typologie produite peut contenir une part d'arbitraire à cause de ces choix qui sont faits en fonction des hypothèses de recherche sous-jacentes (Wu, 2000). C'est pourquoi nous avons choisi de considérer la typologie obtenue non comme un résultat en elle-même, mais plutôt comme un outil pour synthétiser ces parcours.

Une fois les distances calculées avec ces paramètres, il faut arbitrer entre les différentes méthodes d'agrégation possibles. Nous avons choisi la méthode de Ward qui, à chaque étape, regroupe les deux catégories dont la distance entre les barycentres, pondérée par le nombre d'individus, est la plus faible. Cette méthode présente l'avantage de favoriser le regroupement des petits groupes entre eux, ce qui aboutit à des classifications dépourvues de catégories comportant trop peu d'individus pour être analysées.

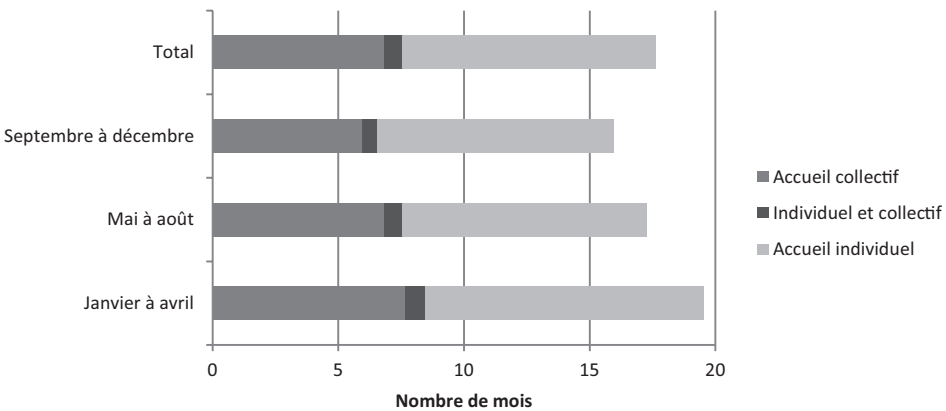
Résultats

Des durées d'accueil formel plus ou moins longues selon le mois de naissance

Le nombre de mois en accueil formel payant, qu'il soit individuel ou collectif, est variable selon le mois de naissance de l'enfant. L'entrée d'une cohorte d'enfants nés la même année civile à l'école au mois de septembre –même si des entrées en cours d'année scolaire existent – fait que certains enfants, nés en fin d'année civile, n'ont pas encore trois ans au moment de leur entrée à l'école, tandis que d'autres, nés en début d'année civile, ont trois ans et demi passés.

Logiquement, ces derniers ont dû être gardés plus longtemps, souvent de façon payante. La figure 2 montre en effet que les enfants nés les quatre premiers mois de l'année – de janvier à avril – ont connu 20 mois d'accueil formel contre 16 pour ceux nés en fin d'année – de septembre à décembre¹⁰. À ces inégalités dans les longueurs de parcours payants, et donc de coût global pour les parents avant l'entrée à l'école (Marc et Pucci, 2014), s'ajoutent des différences dans le nombre de mois passés dans un accueil collectif sur la période, moins élevé pour les enfants nés en fin d'année que pour ceux nés en début d'année, en raison d'un calendrier d'entrées en crèche non continu sur l'année et calqué sur celui des départs des enfants les plus âgés (Le Bouteillec *et al.*, 2014).

FIGURE 2
Nombre de mois en accueil formel (individuel ou collectif) avant l'entrée à l'école¹¹, selon le mois de naissance



Champ : France métropolitaine, enfants âgés de quatre ans à cinq ans au moment de l'enquête et étant entrés à l'école maternelle ; données pondérées.

Lecture : les enfants nés entre le 1^{er} janvier et le 30 avril ont connu 19,6 mois de garde en mode d'accueil formel avant d'entrer à l'école, dont huit mois en accueil collectif.

Source : Enquête Modes de garde et d'accueil des jeunes enfants en 2013, direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES).

Le mode d'accueil de six mois à trois ans et demi

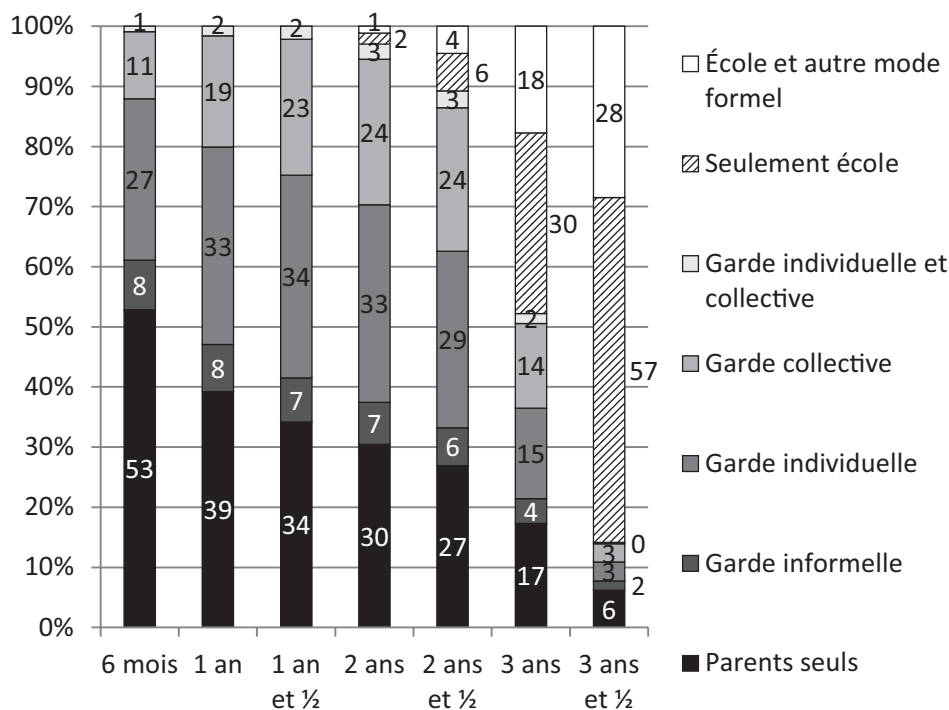
La figure 3 décrit le mode d'accueil de l'enfant tous les six mois depuis la naissance jusqu'à trois ans et demi. À six mois, plus de la moitié (54 %) de la cohorte d'enfants étudiée (ayant de quatre à cinq ans en 2013) est encore gardée exclusivement par leurs parents. Cette proportion diminue sensiblement entre les six mois et un an, puis plus progressivement par la suite, au fur et à mesure que les parents recourent à un mode d'accueil extérieur. Le recours à une garde

10. Écart significativement différent.

11. Ou avant l'âge de quatre ans, pour les rares enfants (1,5 %) non entrés à l'école à quatre ans.

individuelle semble se mettre en place assez vite et représente environ 34 % des situations aux un an, un an et demi et deux ans de l'enfant, tandis que l'accès à un mode d'accueil collectif, couplé ou non avec un accueil individuel, est un peu plus progressif : il concerne 12 % des enfants à l'âge de six mois, 19 % à l'âge d'un an, 24 % à un an et demi et 25 % à deux ans. Comme il s'agit de données longitudinales, cela est le signe d'une attente plus longue des parents, qui ont pu commencer par un autre mode de garde ou garder eux-mêmes leurs enfants. Les parents dont l'enfant est en accueil collectif sont en effet deux fois plus nombreux à dire que l'accès a été « très difficile » (25 %) relativement à ceux bénéficiant d'une garde individuelle (13 %). L'accès à l'école apparaît à deux ans, mais il reste encore très minoritaire, alors qu'il devient majoritaire aux trois ans de l'enfant, couplé ou non avec un autre mode de garde, et surtout à trois ans et demi où 86 % des enfants fréquentent l'école.

FIGURE 3
Mode d'accueil des six mois aux trois ans et demi de l'enfant



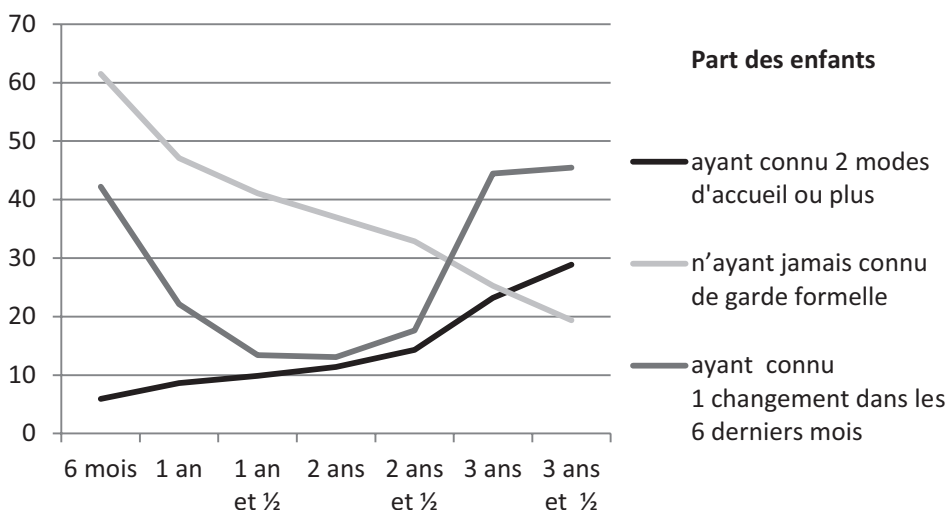
Champ : France métropolitaine, enfants âgés de quatre à cinq ans au moment de l'enquête ; données pondérées.
Lecture : à l'âge de six mois, 53 % des enfants sont gardés exclusivement par leurs parents, 8 % en garde informelle.

Source : Enquête Modes de garde et d'accueil des jeunes enfants en 2013, direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES).

On remarque aussi que les changements de mode de garde (toutes combinaisons de modes de garde incluses) sont plus fréquents en début de parcours et en fin de parcours (figure 4). Alors que le début de parcours marque à la fois la fin de la garde parentale exclusive et les tâtonnements possibles avant l'accès à un mode de garde stable, les changements de fin de parcours sont dus à l'entrée à l'école.

Quant au cumul de modes d'accueil un même mois, il est assez peu fréquent quand l'enfant est petit (moins de 10 %), mais le devient quand l'enfant grandit et qu'il a accès à un mode d'accueil collectif (crèche ou école) aux amplitudes horaires fixes dans la journée ou ne couvrant pas tous les jours de la semaine (par exemple le mercredi pour l'école), qui peuvent contraindre les parents à chercher un mode d'accueil secondaire. Cela concerne près d'un quart des enfants à partir de trois ans.

FIGURE 4
Accès, changements et cumul de modes d'accueil de zéro à quatre ans



Champ : France métropolitaine, enfants âgés de quatre à cinq ans au moment de l'enquête ; données pondérées.

Lecture : à l'âge d'un an, 9 % des enfants ont déjà au moins connu deux modes d'accueil différents (hors garde parentale), 22 % ont changé de mode d'accueil dans les six derniers mois (y compris les changements impliquant la garde parentale).

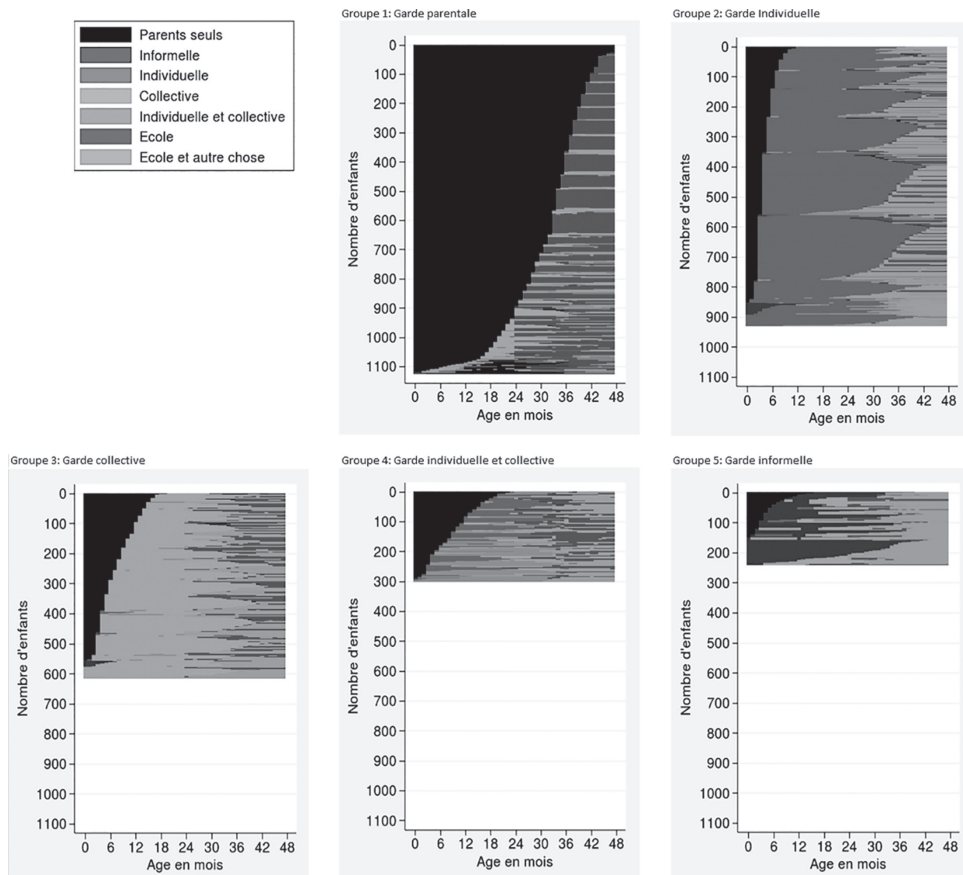
Source : Enquête Modes de garde et d'accueil des jeunes enfants en 2013, direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES).

Typologie des parcours de garde

La classification en cinq groupes¹² décrit des parcours où un mode d'accueil domine sur la période (figure 5). Nous les décrivons du plus fréquent au moins fréquent.

12. Nous avons retenu ces cinq catégories afin de concilier l'objectif d'avoir des groupes plutôt homogènes et celui d'avoir suffisamment peu de groupes pour que le résultat soit facilement lisible.

FIGURE 5
Typologie des séquences des modes d'accueil de la naissance à quatre ans



Le tableau de statistiques descriptives (tableau 2) sur les séquences peut nous aider à approfondir l'interprétation de chacun des groupes.

TABLEAU 2
Description des cinq types de parcours

Groupe	1. Parents	2. Garde Individuelle	3. Garde Collective	4. Garde Individuelle collective	5. Garde Informelle	Ensemble
Effectifs non pondérés	1 124	929	614	299	236	3 202
Part dans le total, pondérée	35 %	29 %	19 %	9 %	7 %	100 %
Moyenne du nombre de changements	1,6	2,7	2,9	3,4	2,6	2,4
Nombre de mois de garde par les parents au début de la séquence	31,9	4,2	7,0	9,2	3,4	14,9
Nombre de mois de garde par les parents au total	33,2	4,6	8,5	12,2	4,5	16,1
Proportion de <i>retour</i> , garde parentale après un autre type d'accueil (sans compter les mois de juillet et d'août)	14 % (7 %)	16 % (3 %)	32 % (10 %)	43 % (23 %)	13 % (7 %)	20 % (8 %)
Proportion d'enfants ayant été gardés par un autre moyen que l'école après la scolarisation	16 %	53 %	29 %	25 %	56 %	33 %

Champ : France métropolitaine, enfants âgés de quatre ans à cinq ans au moment de l'enquête ; données non pondérées.

Lecture : le groupe de trajectoires avec un accueil majoritairement en garde individuelle représente 29 % des enfants, qui ont connu 2,7 changements de type d'accueil en moyenne.

Source : Enquête Modes de garde et d'accueil des jeunes enfants en 2013, direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES).

Sans surprise, le groupe le plus important, qui concerne 35 % des enfants, est celui des enfants gardés majoritairement par leurs parents quasi exclusivement, de leur naissance à l'entrée à l'école maternelle. Remarquons que les mois de garde parentale ne sont pas toujours nécessairement concentrés sur le début de la séquence : les séquences de ce groupe commencent parfois par de la garde informelle ou par des épisodes plus ou moins longs d'accueil en crèche. C'est dans ce groupe également que le choix de l'école seule plutôt que l'école combinée avec un autre mode d'accueil est le plus fréquent¹³.

Le second groupe (29 %) est constitué des enfants principalement gardés par une assistante maternelle sur la période. Il est caractérisé par une période plutôt courte de garde parentale après la naissance, proche des trois mois correspondant au congé maternité. Les parents gardent peu souvent les enfants en milieu de séquence, et ils continuent souvent de faire garder leur enfant par un·e assistant·e maternel·le une fois qu'ils sont entrés à l'école. Nous pouvons donc émettre l'hypothèse¹⁴ que ce groupe est composé plutôt d'enfants issus de ménages où

13. On peut voir que les séquences d'école seule commencent à partir de 24 mois : c'est l'âge minimal à partir duquel on peut entrer à l'école. Lorsque certains enquêtés ont déclaré que leur enfant était entré à l'école avant cette date, la date d'entrée à l'école a été redressée à 24 mois et les mois d'école précédents ont été remplacés par de la garde collective.

14. L'information sur la trajectoire d'activité professionnelle des parents n'est pas connue.

les deux parents travaillent, avec un revenu assez élevé pour permettre l'emploi d'un.e assistant.e maternel.le ou d'une garde à domicile.

Presque un enfant sur cinq présente un parcours caractérisé par un accès à la crèche ou à un autre mode d'accueil collectif (la halte-garderie par exemple), la majorité de la durée précédant son entrée à l'école. Dans ce groupe, le retour des parents comme seul mode de garde au milieu de la séquence est relativement fréquent, mais cela n'est plus vrai si on exclut les mois de grandes vacances (juillet et août), où les crèches peuvent fermer. Les parents de ce groupe ont moins souvent que la moyenne combiné l'école maternelle avec un autre mode d'accueil, ce qui peut s'expliquer par le fait que si les parents parvenaient à s'accommoder des horaires fixes de sortie de la crèche, ils y sont également parvenus pour l'école, et n'ont donc pas eu besoin d'un autre mode d'accueil.

La quatrième catégorie, qui concerne 9 % des enfants, est celle où la garde collective et la garde individuelle se succèdent ou se chevauchent. Ce type de parcours est plus heurté avec 3,4 changements de modes d'accueil en moyenne sur les quatre ans de période d'observation, contre 2,4 changements pour l'ensemble. Nous constatons également qu'à l'exception de la catégorie des enfants majoritairement gardés par les parents, c'est dans cette quatrième classe que les parents restent le plus longtemps seuls à garder les enfants en début de séquence. La proportion d'enfants dont les parents sont redevenus le mode d'accueil principal en milieu de séquence y est également beaucoup plus élevée que la moyenne¹⁵. Cela est encore plus net lorsqu'on ne compte pas comme retour les mois d'été : 23 % de retours en moyenne, contre 8 % pour l'ensemble des groupes. Ces résultats pourraient indiquer que le fait de connaître successivement ou simultanément gardes individuelle et collective est signe de difficultés ou d'insatisfaction à trouver un mode d'accueil adéquat et *a fortiori* stable. Les parents gardent plus souvent eux-mêmes leur enfant en début de séquence et/ou lorsqu'un des modes d'accueil s'arrête. Cela pourrait aussi être lié à des préférences ou bien à une instabilité dans d'autres domaines de la vie (conjugal, professionnel, résidentiel...), que nous ne pouvons malheureusement pas observer. Les parents de cette catégorie combinent moins souvent l'école avec un autre mode d'accueil lorsque les enfants sont scolarisés¹⁶, probablement parce qu'ils ont moins souvent accès à cette solution pratique pour limiter la contrainte liée aux horaires de sortie de l'école ou parce qu'ils ont plus de difficultés à confier leurs enfants d'une façon générale.

Enfin, les enfants restants, environ 7 %, sont gardés majoritairement de façon informelle, c'est-à-dire le plus souvent par les grands-parents, soit dès la naissance, soit après une période de garde parentale. Cela peut résulter d'un choix délibéré des parents ou d'un choix par défaut, faute d'avoir trouvé un mode d'accueil adéquat, ce qui est sans doute le cas quand la garde grand-parentale se limite

15. Toutefois, une partie de ces reprises parentales de garde est due à l'arrivée d'un autre enfant sur la période, un peu plus fréquente dans ce groupe de parents.

16. Ce chiffre est en partie lié au fait que nous avons choisi de ne pas diminuer le coût de substitution entre la modalité des parents et celle de l'école avec un autre mode de garde. Comme les parents sont plus souvent présents dans cette catégorie, les séquences où les enfants n'étaient pas gardés par quelqu'un d'autre après l'entrée à l'école sont plus proches de ce groupe. La proportion remonte de 25 % à 34 % lorsqu'on utilise la classification obtenue en diminuant cette substitution de 1,5 à 1.

au début de parcours (Kitzmann, 2017). Ce groupe est caractérisé par une plus grande probabilité (atteignant 56 %) d'avoir recours à un autre mode d'accueil lorsque l'enfant va à l'école. Il est possible que les grands-parents présents avant la scolarisation le sont aussi après pour les sorties d'école et le mercredi. Il s'agit dans ce cas, d'une garde définie « de routine » par Kitzmann (2017) en complément du mode d'accueil principal.

Parcours de mode de garde et caractéristiques des familles

Notre recherche tente de mettre en lumière des différences de parcours de mode d'accueil en fonction du statut social, qui reflète à la fois la contrainte budgétaire des ménages et la facilité d'accès au mode d'accueil souhaité, mais peut aussi révéler des différences de normes sociales et éducatives déterminant les choix de garde. Les effets des variables sont fortement tirés par le parcours le plus fréquent, qui est la garde principale par les parents sur la période étudiée, ce qui masque les disparités de recours à d'autres types d'intervenants pour l'enfant. C'est pourquoi nous avons choisi un modèle en deux temps : un premier modèle logistique simple estime la probabilité de connaître la trajectoire de garde majoritairement parentale sur la période, puis nous estimons un modèle logistique multinomial sur les quatre autres types de trajectoires pour les parents ne gardant pas eux-mêmes leurs enfants¹⁷. Il est alors possible de déterminer, pour chaque catégorie de séquence, l'influence de chaque variable sur la probabilité d'avoir vécu ce parcours de garde plutôt que n'importe quel autre. La méthode de régression permet de comparer l'influence des caractéristiques de la mère par rapport aux caractéristiques du père : en incluant dans les variables explicatives les caractéristiques des deux parents à la fois, et de voir, par exemple, si à diplôme de la mère égal, le diplôme du père a un impact significatif sur les choix de garde. Les familles monoparentales (Boyer et Villaume, 2016) et homoparentales ont été exclues dans cette étape de l'analyse¹⁸.

Garder ses enfants soi-même ou les faire garder

Le modèle logistique (colonne 1 du tableau en annexe 2) nous indique que le rang de l'enfant dans la fratrie et la catégorie socioprofessionnelle de la mère sont les deux variables les plus déterminantes de la probabilité de garder l'enfant soi-même, suivies par le diplôme. Lorsque les enfants ont des frères et sœurs plus âgés, ils ont plus de chances d'être gardés par leurs parents et que, plus la fratrie

17. Cela suppose implicitement que les parents font d'abord le choix de garder ou non leur enfant eux-mêmes – en lien avec les choix de participation au marché du travail – sans que la disponibilité des autres modes de garde ne les influence ; puis, qu'ils arbitrent entre les différentes solutions de garde le cas échéant.

18. Ces ménages représentent 14 % de l'échantillon sur lequel a été réalisée l'analyse de séquences. Les régressions sont donc effectuées sur 2 764 individus.

est grande, plus la probabilité augmente. Ainsi, les deuxièmes enfants ont significativement moins de chances d'être gardés par leurs parents que les troisièmes enfants. La catégorie socioprofessionnelle de la mère (correspondant au dernier emploi en cas d'interruption) a un impact très fort. Même en utilisant des modalités de référence différentes, tous les coefficients sont significatifs au seuil de 1 % (seule la différence entre les indépendantes et les ouvrières n'est pas significative). Lorsque la mère est cadre, elle a moins de chances de garder elle-même ses enfants que si elle exerce une profession intermédiaire ; les professions intermédiaires ayant elles-mêmes moins de chances que les employées ; ces dernières étant encore moins susceptibles de garder leurs enfants que les ouvrières et les indépendantes. Les femmes n'ayant jamais travaillé ont bien sûr plus de chances de garder leurs enfants que les autres. Un effet du niveau d'instruction est également visible : plus le niveau d'études atteint par la mère est élevé, moins la mère est susceptible de garder ses enfants. Nous constatons donc un effet du diplôme indépendant de la catégorie socioprofessionnelle.

Deux interprétations complémentaires peuvent être apportées. Premièrement, dans une perspective économique, nous pouvons remarquer que les coefficients des catégories socioprofessionnelles suivent une tendance inverse à la croissance des salaires moyens de chaque catégorie socioprofessionnelle et que la même gradation inverse est observée pour le diplôme. Le type de la dernière activité professionnelle exercée est un bon indicateur des compétences et du capital humain accumulé par la mère, du type d'emploi auquel elle peut prétendre et donc du niveau de salaire qu'elle pourrait espérer si elle travaillait. Comme le coût d'opportunité pour une mère cadre est plus élevé que pour les autres catégories, les cadres font moins d'arbitrage en faveur de la solution consistant à garder les enfants soi-même plutôt que de travailler, et ils ont aussi plus de moyens de financer un mode d'accueil. Toutefois, ce raisonnement ne s'applique pas pour la différence entre les ouvri•er•ère•s et les employé•e•s qui ont des salaires moyens comparables (Chaput, Pinel et Wilner, 2015). Nous pouvons également voir dans ces différences entre catégories socioprofessionnelles des différences en termes de normes de genre et de normes éducatives : dans les milieux populaires, on attend plus souvent des femmes qu'elles élèvent leurs enfants elles-mêmes (Le Pape, 2009).

Deuxièmement, il est intéressant de constater que, toutes choses étant égales par ailleurs, la catégorie socioprofessionnelle du père n'a qu'un impact limité sur la probabilité que les parents gardent eux-mêmes leurs enfants¹⁹. Ce résultat conforte les travaux antérieurs la garde par les parents : lorsqu'un des deux parents arrête de travailler pour garder les enfants, il s'agit le plus souvent de la mère. La très grande majorité (96 % en 2008) des bénéficiaires des aides de la CAF accordées en complément d'une cessation d'activité sont des femmes (Thévenon, 2011).

L'âge des parents au moment de la naissance est également un facteur qui distingue les parcours, indépendamment des autres variables : les parents de plus

19. Seul le fait que le père n'ait jamais travaillé a un impact significatif, mais comme seulement 12 pères sont dans ce cas, on évitera de commenter ce coefficient.

de 30 ans ont plutôt moins de chances de garder leurs enfants eux-mêmes. Là encore, une interprétation économique et une interprétation en termes de normes familiales peuvent se compléter. Les couples les plus jeunes ont un coût d'opportunité à court terme plus faible s'ils ne sont pas encore bien intégrés au marché du travail, ils peuvent donc espérer un salaire plutôt plus faible que les couples plus âgés ; le choix de la garde parentale est donc perçu comme étant moins contraignant financièrement. À cela peut s'ajouter un manque d'information sur les dispositifs de garde formelle par les jeunes parents. Enfin, le fait de fonder une famille relativement jeune peut être lié au fait d'avoir un attachement plus fort à des valeurs familiales et donc à une préférence pour la garde parentale. Nous observons que les mères étrangères ont une plus grande tendance à garder leurs enfants elles-mêmes. Cela peut être en lien avec des normes culturelles différentes où le travail de la femme pourrait être moins valorisé, à un accès plus limité à l'information sur les modes de garde possibles et aux aides financières possibles associées.

Comment les faire garder ?

Quels sont les déterminants des autres trajectoires d'accueil d'enfants (non majoritairement parentales) ? Le type de trajectoire de garde est aussi à mettre en relation avec l'offre locale. Ainsi, le lieu d'habitation joue fortement sur la probabilité d'avoir eu recours à une garde collective plutôt qu'individuelle. Les crèches publiques représentent un coût que les communes rurales peuvent rarement s'offrir (Le Bouteillec *et al.*, 2014). Il est donc peu étonnant de voir que la taille de la ville de résidence a un impact sur le choix entre différents modes de garde formels, alors qu'elle en avait peu sur le choix de faire garder les enfants par les parents ou non. Le modèle montre que lorsque la taille de l'unité urbaine dépasse les 20 000 habitants, la probabilité de faire garder son enfant en crèche augmente d'environ 20 points, au détriment de la probabilité d'avoir recours à une assistante maternelle. Elle est sans effet sur le recours à une trajectoire cumulant différents modes de garde ou celle marquée par un recours principal à une garde informelle. À noter toutefois l'exception d'un moindre recours à la famille ou aux proches (garde informelle) pour les parents résidant dans l'aire urbaine de Paris. La moindre proximité résidentielle associée à des transports plus longs et une offre plus fournie de modes de garde formels peuvent expliquer ce moindre recours.

Le rang de l'enfant, une fois fait le choix entre la garde extérieure ou par les parents, joue toujours un rôle dans les parcours de garde. Les enfants ayant un ou deux frères et sœurs aînés ont plus de chances d'aller en crèche, notamment par rapport à la garde individuelle. Cela pourrait s'expliquer par le fait qu'il est plus facile d'obtenir une place en crèche pour les enfants suivants, lorsque le premier est actuellement ou y est déjà allé (Le Bouteillec *et al.*, 2014).

Les choix de garde diffèrent assez peu selon le niveau de diplôme des deux parents. Les probabilités de recourir à une garde individuelle sont assez proches

quel que soit le diplôme²⁰. Nous n'observons pas non plus de différences éducatives et sociales dans la probabilité de connaître un parcours avec mode de garde collectif, ce qui peut être la preuve d'une bonne mixité sociale des publics, objectif souvent affiché par les communes. Il semble que plus le diplôme du père est élevé, moins les parents ont eu de chances de recourir à la garde informelle comme garde principale. La catégorie socioprofessionnelle de la mère joue également dans le même sens sur le recours à cette garde informelle : les mères ouvrières ou employées y ont plus recours que les mères cadres et, dans une moindre mesure, les mères occupant une profession intermédiaire.

Les enfants de pères ayant entre 26 ans et 35 ans ont moins de chances de se trouver dans la catégorie des parcours changeants que les enfants de pères âgés de 25 ans ou moins. Les parents plus âgés ont en revanche plus de chances d'avoir recours à un mode d'accueil individuel stable. Il est probable que les jeunes parents ont plus de chances d'avoir des parcours d'activité, résidentiel et conjugal également changeants. Les jeunes mères ont également plus souvent eu recours à la famille. Enfin, être étranger ou français naturalisé plutôt que français de naissance diminue les chances d'avoir recours à un mode de garde individuel stable et augmente les chances d'un recours à un mode informel et, dans une moindre mesure, à un mode collectif.

Il ressort donc qu'au sein des parcours de garde extra-parentale, les parcours marqués par des périodes de garde informelle sont ceux qui sont le plus influencés par les caractéristiques socio-économiques des ménages. Ces parcours sont moins fréquents pour les enfants de parents les plus diplômés que ceux disposant du baccalauréat général, car les premiers peuvent disposer de moyens financiers suffisants et d'atouts informationnels pour accéder à un mode de garde formel. Pour les autres types de parcours, les coefficients ne sont pas parfaitement ordonnés en fonction du nombre d'années d'études ou de la catégorie socio-professionnelle des parents, ce qui peut vouloir dire que ces types de parcours sont aussi liés à des variables non observées (préférence pour un mode de garde familial, proximité de la famille par exemple pour la garde informelle, exigences parentales) ou être le fruit du hasard ou de la malchance.

Conclusion et discussion

À partir de l'enquête Modes de garde et d'accueil des jeunes enfants réalisées en 2013, nous avons mis en évidence que certains enfants avaient des parcours payants plus longs que d'autres avant l'entrée à l'école, en raison de leur mois de naissance. L'analyse de séquences nous a permis de construire une typologie des parcours de garde de la naissance jusqu'à l'école maternelle. Elle dégage cinq

20. Il est toutefois ici regrettable de ne pas avoir pu distinguer, au sein des parcours avec accueil individuel, les assistantes maternelles des gardes à domicile, plus onéreuses et plus répandues pour les familles aisées et parisiennes (Villaume et Legendre, 2016).

grandes catégories de trajectoires : une première où la garde par les parents est la plus fréquente (35 % de l'échantillon), une deuxième où la garde individuelle est privilégiée (29 %), une troisième correspondant à la garde collective (19 %), une catégorie de parcours plus atypiques avec à la fois des périodes de gardes individuelle et collective (9 %) et, enfin, la garde informelle (7 %), par les grands-parents notamment.

Les parents ayant gardé les enfants eux-mêmes ont plus souvent des familles nombreuses, ils sont de catégories socioprofessionnelles populaires, peu diplômés, plus jeunes qu'en moyenne et plus souvent étrangers. Parmi les parents faisant appel à des intervenants extérieurs, ceux des catégories socioprofessionnelles les moins élevées et aux niveaux de diplôme les plus faibles ont plus de chances de recourir à la garde informelle. La garde en crèche est plus fréquente chez les familles qui habitent en ville, où l'offre est plus importante, tandis que la garde individuelle est plus fréquente dans les communes rurales ou les villes de moins de 20 000 habitants. Les mères cadres ou de profession intermédiaire ainsi que les mères françaises de naissance y ont également plus recours.

Enfin, dans le groupe plus atypique où les gardes individuelles et collectives alternent, les pères de moins de 25 ans sont surreprésentés. L'appartenance à ce groupe pourrait s'interpréter comme le signe que les familles ont pu rencontrer des difficultés à trouver un mode de garde stable dans la durée ou couvrant l'amplitude horaire de travail qui permette l'activité professionnelle des parents. On peut penser que ce résultat est dû à une troisième variable, non disponible, en lien avec la précarité sur le marché du travail pour ces couples jeunes dont la femme est active. Ils ont pu rencontrer des difficultés à trouver un emploi stable. Ces changements de mode d'accueil sont peut-être liés à une instabilité des parcours d'activité : les parents trouvent un nouvel arrangement de garde à chaque changement d'emploi, et les périodes de retour des parents correspondent peut-être à des périodes de chômage transitoires. Comme nous n'avons pas de données professionnelles dans le calendrier, il est difficile de relier les changements d'emploi aux changements des modes de garde. C'est aussi ce qui a limité la prise en compte d'autres variables qui n'étaient disponibles qu'au moment de l'enquête, mais pas de manière rétrospective comme le revenu, la proximité de la famille, une éventuelle rupture conjugale, des horaires de travail atypiques (Daniel, 2008), etc. Disposer de telles données nous permettrait également d'évaluer les influences bilatérales entre type de garde et choix professionnels.

Néanmoins, ce travail permet de mettre en avant les différents parcours de la naissance à l'école maternelle. Nous trouvons une grande stabilité dans les parcours d'accueil des jeunes enfants en France ayant accès à des modes d'accueil formels, qu'ils soient individuels ou collectifs. La description des modes d'accueil en coupe à partir du mode principal est, dans ce cas, une bonne approximation. Toutefois, une partie minoritaire, mais non négligeable, est caractérisée par des parents qui doivent chercher, cumuler, changer à maintes reprises, faute d'avoir trouvé un mode de garde suffisamment stable ou en raison de difficultés financières et professionnelles pour le conserver, ou d'autres instabilités dans d'autres domaines de la vie (résidentielles, familiales). Ainsi, 15 % des enfants connaissent

des parcours changeants ou des modes informels, en particulier les ménages des catégories socioprofessionnelles les moins favorisées, qui ont plus de chances de recourir à l'aide informelle, notamment par les grands parents.

Mais les inégalités d'ordre socio-économiques les plus importantes portent principalement sur le recours à un mode de garde extérieur *versus* le fait de garder soi-même son enfant, plutôt qu'entre types d'accueil extérieurs. Des questions restent en suspens. Les normes sociales et éducatives jouent-elles un rôle ? Dans quelle mesure, l'absence d'un mode de garde adéquat ou l'attrait que constitue l'allocation en cas de congé parental peuvent-ils également influencer ces retraits d'activité ?

Le coût en partie uniformisé par le système sociofiscal (Villaume, 2015) des différentes solutions extérieures de garde formelle, ainsi que la volonté de mixité dans les accueils collectifs sont-ils à l'origine des faibles différences socio-économiques observées entre types d'accueil formels ? Il reste à analyser plus précisément la part de choix et de contraintes dans la décision de renoncer à ou d'interrompre son activité professionnelle quand l'enfant est jeune, ainsi que dans la décision de recourir à tel mode d'accueil.

ANNEXE 1

Description des choix des coûts relatifs des opérations dans l'analyse de séquence par appariement optimal

Pour obtenir une typologie qui prenne bien en compte l'aspect séquentiel des données et ne se contente pas de faire des groupes correspondant à un mode de garde majoritaire, nous avons choisi 1,5 comme niveau de base des coûts de substitution, alors qu'il est plutôt courant de fixer ces poids autour de 2. Ensuite, nous avons choisi de diminuer le niveau de certaines substitutions. Pour éviter d'arriver à une typologie qui sépare les enfants nés en début d'année de ceux nés en fin d'année, nous accordons moins de poids à la substitution entre les modalités d'école et les autres, car le nombre de mois passés à l'école dépend avant tout du mois de naissance. Nous avons aussi diminué les coûts de substitution entre la modalité « garde individuelle et collective » d'une part et les modalités « garde individuelle » et « garde collective » d'autre part, cela afin d'éviter que les quelques séquences comportant beaucoup de la modalité « garde individuelle et collective » soient isolées dans une seule catégorie qui serait trop restreinte. Tous les coûts que nous avons ainsi diminués sont donc passés de 1,5 à 1. La matrice des coûts de substitution utilisée est la suivante :

	Parents	Informel	Individuel	Collectif	Indiv. Coll.	École	École & autre
Parents	0	1,5	1,5	1,5	1,5	1	1,5
Informel	1,5	0	1,5	1,5	1,5	1	1
Individuel	1,5	1,5	0	1,5	1	1	1
Collectif	1,5	1,5	1,5	0	1	1	1
Indiv. Coll.	1,5	1,5	1	1	0	1	1
École	1	1	1	1	1	0	1
École & autre	1,5	1	1	1	1	1	0

ANNEXE 2

Effets marginaux sur la probabilité d'appartenir à chacun des groupes de séquences de garde

Modèle	1. Logistique		2. Multinomial			
	Garde par les parents		Garde individuelle	Garde collective	Garde individuelle et collective	Garde informelle
versus	les autres		plutôt que les 3 autres			
<i>Taille de l'unité urbaine</i>						
Commune rurale	réf.		réf.	réf.	réf.	réf.
Unité urbaine de moins de 20 000 habitants	0,03		-0,03	0,00	-0,00	0,03
Unité urbaine de 20 000 à 200 000 habitants	0,05**		-0,19***	0,19***	-0,00	0,01
Unité urbaine de 200 000 à 2 millions d'habitants	0,03		-0,20***	0,18***	-0,02	0,04
Unité urbaine de Paris	0,03		-0,20***	0,20***	0,04	-0,04*
<i>Sexe de l'enfant</i>						
Masculin	réf.		réf.	réf.	réf.	réf.
Féminin	-0,02		-0,05**	0,02	0,02	0,02
<i>Rang de l'enfant dans la fratrie</i>						
1 ^{er}	réf.		réf.	réf.	réf.	réf.
2 ^e	0,15***		-0,02	0,06**	-0,02	-0,02
3 ^e	0,29***		-0,10**	0,10**	0,01	-0,02
4 ^e ou plus	0,32***		-0,11	0,04	0,10	-0,03
<i>Diplôme de la mère</i>						
Aucun	0,07		0,01	0,02	-0,03	0,00
CAP ou BEP	0,07*		0,16***	-0,08	-0,08*	0,01
Bac professionnel ou technologique	0,01		0,11**	-0,04	-0,06	-0,01
Bac général	réf.		réf.	réf.	réf.	réf.
Bac + 2	-0,08**		0,18***	-0,04	-0,09**	-0,04
Bac + 3 ou 4	-0,08**		0,14***	-0,05	-0,10**	0,01
Bac + 5 ou plus	-0,09**		0,14**	-0,03	-0,09*	-0,01
<i>Diplôme du père</i>						
Aucun	0,04		0,02	-0,02	-0,04	0,03
CAP ou BEP	-0,01		0,02	-0,03	0,00	0,00
Bac professionnel ou technologique	-0,01		0,13**	-0,07	-0,06	-0,01
Bac général	réf.		réf.	réf.	réf.	réf.
Bac + 2	0,02		0,13***	-0,07	-0,01	-0,06*
Bac + 3 ou 4	0,03		0,11*	-0,00	-0,05	-0,06
Bac + 5 ou plus	0,00		0,08	-0,01	0,01	-0,08**
<i>Catégorie socio professionnelle de la mère</i>						
Indépendant	0,27***		-0,21***	0,16**	-0,04	0,09**

Cadre, profession intellectuelle supérieure	réf.	réf.	réf.	réf.	réf.
Profession intermédiaire	0,10***	-0,05	-0,01	-0,01	0,07***
Employé	0,18***	-0,07	0,01	-0,04	0,10***
Ouvrier	0,31***	-0,16***	0,06	-0,02	0,12***
N'a jamais travaillé ⁽²⁾	0,62***	-0,33**	0,28**	-0,17***	0,21*
<i>Catégorie socio professionnelle du père</i>					
Indépendant	-0,03	-0,02	-0,05	0,01	0,06
Cadre, profession intellectuelle supérieure	réf.	réf.	réf.	réf.	réf.
Profession intermédiaire	-0,01	0,04	-0,02	-0,03	0,02
Employé	0,01	0,04	-0,02	-0,03	0,01
Ouvrier	0,01	-0,03	0,04	-0,03	0,01
N'a jamais travaillé ^{(1) (2)}	-0,21***	-0,17	0,04	0,13	0,01
<i>Âge de la mère à la naissance de l'enfant</i>					
25 ans ou moins	réf.	réf.	réf.	réf.	réf.
26 – 30 ans	-0,04	0,04	-0,02	0,03	-0,05**
31 – 35 ans	-0,06**	0,02	-0,01	-0,02	0,02
36 ans ou plus	-0,03	0,04	-0,00	-0,04	0,00
<i>Âge du père à la naissance de l'enfant</i>					
25 ans ou moins	réf.	réf.	réf.	réf.	réf.
26 – 30 ans	-0,03	0,07	0,04	-0,09*	-0,02
31 – 35 ans	-0,09**	0,10*	0,03	-0,10**	-0,04
36 ans ou plus	-0,07*	0,07	0,05	-0,07	-0,05
<i>Nationalité de la mère</i>					
Français de naissance	réf.	réf.	réf.	réf.	réf.
Français par naturalisation	0,01	-0,22***	0,12*	-0,04	0,14***
Étranger	0,14***	-0,17***	0,08	0,07	0,02
<i>Nationalité du père</i>					
Français de naissance	réf.	réf.	réf.	réf.	réf.
Français par naturalisation	-0,00	-0,13**	0,01	0,08*	0,04
Étranger	0,04	-0,06	0,02	-0,00	0,05
Observations	2 764	1 845			
Pseudo-R2	0,282	0,103			

Champ : France métropolitaine, enfants âgés de quatre à cinq ans au moment de l'enquête, données pondérées.

Seuil de significativité : *** 1 % ; ** 5 % ; * 10 %.

Lecture : les deuxièmes enfants ont une probabilité d'être gardés par leurs parents supérieure de 15 points de pourcentage aux premiers enfants. S'ils ne sont pas gardés par leurs parents, ils ont une probabilité d'avoir connu une trajectoire avec garde collective, plutôt que celle d'un autre groupe, supérieure de six points de pourcentage par rapport aux premiers enfants.

Sources : Enquête Modes de garde et d'accueil des jeunes enfants en 2013, direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES).

(1) (2) : modalités avec effectifs inférieurs à 30 dans le premier (respectivement second) modèle. Les coefficients sont peu interprétables, mais les variables sont laissées afin de conserver le même échantillon dans les deux modèles.

Références bibliographiques

- Abbott A. et Forrest J. (1986)**, « Optimal matching methods for historical sequences », *Journal of Interdisciplinary History*, n° 26, hiver, p. 471-474.
- Daniel A. (2004)**, « La prise en charge de la garde des jeunes enfants par l'aide informelle », *Recherches et Prévisions*, n° 77, septembre, p. 49-61, [en ligne] http://www.persee.fr/doc/AS-PDF/caf_1149-1590_2004_num_77_1_2805.pdf
- Boyer D. et Villaume S. (2016)**, « Les mères seules confient plus souvent leurs enfants de moins de 3 ans aux crèches et aux grands-parents », *Études et Résultats*, n° 960, mai, 6 p., [en ligne] <http://drees.social-sante.gouv.fr/IMG/pdf/er960.pdf>
- Chaput H., Pinel C. et Wilner L. (2015)**, « Salaires dans le secteur privé et les entreprises publiques », *Insee Première*, n° 1565, septembre, [en ligne] <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1370897>.
- Clément J. et Nicolas M. (2009)**, « Opinions et satisfaction des parents vis-à-vis des modes de garde », *L'e-ssentiel*, n° 82, février, 4 p., [en ligne] http://doc.hubsante.org/doc_num.php?explnum_id=7979
- Fagnani J. (2011)**, « La politique d'accueil de la petite enfance en France : ombres et lumières », *Travail, genre et sociétés*, vol. 2, n° 6, p. 105-119, [en ligne] http://www.cairn.info/zen.php?ID_ARTICLE=TGS_006_0105
- Kitzmann M. (2017)**, « La prise en charge des jeunes enfants par l'aide grand-parentale : un mode de garde composite », *Revue française des affaires sociales*, dans ce numéro en page 187.
- Le Bouteillec N., Kandil L. et Solaz A. (2014)**, « L'accueil en crèche en France : quels enfants y ont accès ? », *Population et Sociétés*, n° 514, septembre, 4 p., [en ligne] https://www.ined.fr/fichier/s_rubrique/21857/population.societes.2014.514.creche.france.fr.pdf
- Marc C. et Pucci M. (2014)**, « Impact du mois de naissance de l'enfant sur le niveau de vie des familles : des inégalités liées au calendrier du système sociofiscal », *L'e-ssentiel*, n° 142, janvier, 4 p., [en ligne] <http://www.caf.fr/sites/default/files/cnaf/Documents/Dser/essentiel/142-%20essentiel%20-%20mois%20naissance.pdf>.
- Thévenon O. (2011)**, « Pourquoi réformer la politique d'accueil de la petite enfance en France ? Comparaison avec les politiques d'autres pays de l'OCDE », *Revue d'économie politique*, vol. 121, n° 5, p. 667-712, [en ligne] https://www.cairn.info/zen.php?ID_ARTICLE=REDP_215_0667
- Thévenon O. (2016)**, « L'accueil de la petite enfance en France et dans les pays de l'OCDE : une politique d'investissement social ? » *Revue française des affaires sociales*, n° 1, p. 163-188.
- Villaume S. et Legendre É. (2014)**, « Modes de garde et d'accueil des jeunes enfants en 2013 », *Études et Résultats*, n° 896, octobre, 8 p., [en ligne] <http://drees.social-sante.gouv.fr/IMG/pdf/er896.pdf>
- Villaume S. (2015)**, « Combien dépensent les familles pour la garde de leurs enfants de moins de 3 ans ? », *Études et Résultats*, n° 930, août, 8 p., [en ligne] <http://drees.social-sante.gouv.fr/IMG/pdf/er930.pdf>
- Wu L.L. (2000)**, « Some comments on "Sequence analysis and optimal matching methods in sociology: Review and prospect" », *Sociological Methods and Research*, vol. 29, n° 1, août.